

La grève de 1948

Les leçons de l'Histoire

Du 4 octobre au 29 novembre 1948, les mineurs de l'ensemble des bassins houillers sont en grève. Ce conflit fut l'objet de polémiques toujours présentes aujourd'hui.

L'Institut universitaire Varenne a ouvert un dossier passionnant s'appuyant sur ses propres travaux de justice transitionnelle afin de réhabiliter les mineurs réprimés. Ainsi seront publiés un DVD et un ouvrage scientifique.

Jusqu'à aujourd'hui, cette grève des « Gueules noires » n'a donné lieu à aucun travail scientifique d'envergure. Ce trou noir dans la recherche pose à lui seul problème.

Nous sommes à l'automne 1948. Depuis dix-mois, l'alliance, lentement et difficilement forgée contre le fascisme qui dominait l'Europe (Allemagne, Italie, Espagne) et l'Asie (Japon), s'est rompue. Mettant en exergue l'influence grandissante depuis 1945 des mouvements progressistes anticolonialistes et communistes, le président des Etats-Unis, Truman, stigmatise, dès mars 1947, l'Union soviétique et les menaces qu'elle représenterait. En France, le gouvernement tripartite (SFIO, MRP, PCF) éclate. Au mois de mai 1947, les ministres communistes sont écartés du gouvernement. Ne faudrait-il pas réévaluer la force du parti communiste, présenté souvent comme tout-puissant ? Certes, le PCF jouit d'un prestige certain lié à son rôle dans la Résistance. Mais cette puissance masque plusieurs faiblesses : l'homogénéité de la direction du parti est fragile, comme le montre la violente altercation entre Maurice Thorez et Auguste Lecœur au Comité central de novembre 1945(1), les affrontements jalonnent la vie du parti.

La corporation minière est depuis longtemps fortement organisée. Le PCF y possède un prestige important. Mais la guerre a laissé des traces, souvent même des plaies prêtes à se rouvrir. Ingénieurs et cadres ont souvent collaboré, et l'épuration fut modeste (2).

Durant l'Occupation, la direction de la fédération CGT des travailleurs du sous-sol a été en majorité pro-vichyste et, ici encore, l'épuration ne fut pas totale. Dès 1947, les divisions resurgissent avec l'implosion de la CGT et la création de Force Ouvrière. La CFTC, de son côté, a acquis une influence certes modeste mais réelle.

Au sein même de la fédération CGT du sous-sol, les conflits sont latents entre Victorin Duguet, le secrétaire général, et Henri Martel, le député mineur du Nord, et Auguste Lecœur, député-maire de Lens, homme fort du PCF et de la CGT dans le Pas-de-Calais.

Face aux mineurs et à leurs organisations, le gouvernement, animé par Jules Moch, André Marie et Robert Lacoste ne voudra rien lâcher. Tous trois sont socialistes, anciens résistants et anticommunistes. A l'automne 1947, la gestion des Charbonnages de France, nationalisés en 1945, et le statut des mineurs conquis en 1946 ont été indirectement mis en cause. Fin novembre, sous l'impulsion de la CGT, des grèves mobilisent plusieurs corporations et particulièrement celles des mineurs. Ces derniers réclament de fortes hausse de salaires. Ces mouvements furent souvent violents, comme à Marseille et Valence. Dans le Nord, le 2 décembre 1947, le rapide Paris Lille est victime d'un attentat qui fait plusieurs victimes. Attribué à l'époque à l'extrême droite, ce sabotage fut organisé à l'instigation du député communiste Camphin et sans doute d'Auguste Lecœur (3).

Finalement, la grève de l'automne 1947 débouche sur un compromis qui ne donne satisfaction à personne. Les motifs de mécontentement demeurent. Les conditions de vie de travail continuent de se dégrader, alors que les tentatives de reprise en main des ingénieurs et chefs porions, mis en cause pour leur comportement pendant l'Occupation, hérissent les mineurs.

Deux mois de grève.

Plusieurs décrets rédigés par le ministre du Travail Robert Lacoste, en septembre 1948, vont mettre le feu aux poudres. Leurs philosophies sont explicites et mettent frontalement en cause le statut des mineurs. La fédération des travailleurs du sous-sol CGT décide de réaliser une « votation »; tous les salariés des Charbonnages de France sont consultés à bulletin secret. **C'est une première en France !**

Le 30 septembre 1948, les résultats tombent. Ils sont sans appel : 218 616 mineurs se prononcent pour la grève, 25 086 contre et 12 502 s'abstiennent ou votent blanc ou nul sur 259 204 effectifs présents (4).

Le 4 octobre 1948, la grève est totale. Le gouvernement refuse de négocier n'accordant que de faibles augmentations de salaires. Peu lui importe le caractère démocratique de la grève. Les forces de l'ordre envahissent fosses et corons en Moselle. Le 7 octobre, le mineur Jansek meurt à Merlebach lors d'une charge de CRS. Le 16, pour contraindre Robert Lacoste à ouvrir les négociations, la CGT suspend les mesures de sécurité ! (5)

Jules Moch se saisit de cette décision pour lancer une violente campagne de presse et donner l'ordre aux CRS et à l'armée d'envahir les bassins de Saint Etienne, des Cévennes et du Massif central.

La CGT surenchérit en prônant un arrêt illimité de la sécurité. Du 19 octobre au 30 novembre, la répression se développe dans tous les bassins, y compris le Nord et Pas de Calais. On comptera cinq morts, en particulier à Saint Etienne et dans les Cévennes. Malgré un vaste élan de solidarité, le mouvement est particulièrement brisé. Dès le 4-5 novembre, la reprise s'annonce encouragée par le gouvernement, par Force Ouvrière et la CFTC, par la plupart des journaux et par la misère que vivent beaucoup de grévistes. Dès le 15 novembre la reprise est majoritaire. Le mouvement se poursuivra jusqu'au 29, date à la-

quelle la fédération des travailleurs du sous-sol appelle à la reprise.

Une répression qui ne faiblit pas.

Héros de la Résistance et de la Libération, héros de la bataille du charbon (6), gagnée en 1945-1947 dans les conditions difficiles pour assurer le redressement du pays, les mineurs sont stigmatisés, humiliés, défaits.

Mais la répression ne s'arrête pas là.

A la mi-novembre, alors que la grève continue dans des conditions légales, la direction des Charbonnages indique que tout mineur qui aura cessé de travailler six jours d'affilée sera considéré comme démissionnaire. Ainsi les mineurs condamnés par les tribunaux ou qui ont poursuivi la grève après le 15 novembre sont le plus souvent licenciés, perdant ainsi leurs logements dans les corons et les droits liés au statut des mineurs.

Le ministre de la Justice Marie, malgré l'appel à la prudence de certains préfets comme celui du Pas-de Calais, interpelle les procureurs afin qu'ils fassent appel *a minima*; les mineurs déjà condamnés par les tribunaux sont rejugés, leurs peines sont souvent doublées ou triplées. Plusieurs centaines de « gueules noir » seront condamnées à la prison, plus de trois mille perdront leur travail et, par là même, leur statut de mineurs.

L'acharnement n'en reste pas là: marqués au fer rouge, les mineurs doivent quitter leurs régions, aucun employeur ne voulant les embaucher. Les mineurs ainsi condamnés ou licenciés vont perdre leur grade militaire acquis dans la Résistance, leurs enfants continuent à être pourchassés, souvent on leur refuse un travail dans les mines ou dans la gendarmerie (7). Ainsi beaucoup d'entre eux s'enfermeront dans le silence et la honte. La répression, durant et après la grève de 1948, fut sans aucun doute la plus importante après la Libération.

Pourquoi un tel acharnement ?

En 1981-1982, les lois d'amnistie ne touchent pas pleinement les mineurs alors que les terroristes de l'Organisation de l'armée secrète sont totalement réhabilités.

En décembre 2014, sous l'impulsion de la garde des Sceaux, Christine Taubira, le Parlement vote un texte ouvrant à la réhabilitation des mineurs et demande que les valeurs et les engagements de « gueules noirs » lors des grèves de 1941 (durant l'Occupation), 1948 et 1952 soient connus et enseignés à la jeunesse. Malgré l'opiniâtreté du vieux mineur Nobert Gilmez, réprimé en 1948, de Christian Champiré, maire de Grenay et président de la commission créée en 2015, et du syndicat CGT des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, ministre et gouvernement font la sourde oreille.

La répression fut d'une violence exemplaire, le silence des milieux scientifiques est



« CRS = SS », lit-on pour la première fois sur les murs des bassins miniers, où jaillit alors ce slogan qui resurgira en mai 1968.



Suite aux grèves dans les mines, Jules Moch, ministre socialiste du gouvernement fait intervenir l'armée pour protéger les puits de mine, considérant qu'il s'agit d'une grève insurrectionnelle.

« assourdissant ». Pourquoi cela ? Jules Moch, ministre de l'Intérieur socialiste sous le gouvernement Queuille, voulait-il écraser, disloquer la fédération CGT des travailleurs du sous-sol, voire la confédération CGT elle-même ? Jules Moch était trop fin politique pour ignorer les expériences acquises par le mouvement ouvrier et sa volonté d'éviter à tout prix un « *solo funèbre* », suivant l'expression de Marx après la Commune de Paris.

En décembre 1948, les dirigeants de la CGT du sous-sol sont divisés : lors de leur congrès de 1950, cette grève sera annoncée comme une victoire ! Aucune analyse critique. De son côté, Henri Martel insistera fortement sur les amertumes et les divisions marquant la corporation minière après ce conflit (8).

Nous devons explorer d'autres hypothèses.

Calais. En fait, les grèves de 1948 marquent bien un tournant fondamental.

Les « élites » françaises changent de cap : les organisations syndicales, les travailleurs commencent à être marginalisés : la France et sa société entrent dans le monde libéral où, quand un peuple vote des lois qui ne plaisent pas au pouvoir, le pouvoir change le peuple ou considère ce vote comme nul et non avenu.

Interrogeons-nous !

Soixante-dix ans plus tard, la crise sociale, politique et culturelle que connaît notre pays et dont la mobilisation des gilets jaunes est un des témoignages, n'est-elle pas un des fruits amers de cette répression, de cette bataille perdue en 1948 ?

Répression en 1948, fermeture des mines dans le dernier tiers du XXe siècle, les mineurs ne sont plus des héros, ce sont des battus.



1948 L'armée française déployée dans les bassins houillers pour remettre les mineurs au travail par la force.

Les années 1947-1948 sont un virage, les sociétés occidentales tournent le dos aux alliances nées contre le fascisme et au pacte social et démocratique, fruit de la Libération. En s'attaquant aux mineurs qui paraissaient d'une force considérable, le gouvernement, et à travers lui le patronat, tourne définitivement la page de la poussée progressiste de la Libération. La démocratie ouvrière telle que la CGT l'avait organisée en faisant voter les mineurs était caduque alors que le gouvernement vantait les mérites de la démocratie libérale. Même après un vote massivement majoritaire d'une corporation, malgré la Constitution de 1946, la grève pouvait être illégitime.

Les conquies de la Libération, en particulier ceux concernant les statuts de certaines catégories et la possibilité offerte aux élus du personnel de donner leur mot sur les orientations économiques et sociales d'entreprises nationalisées, devenaient eux aussi caducs. Les décrets Lacoste mettaient en cause les commissions paritaires et, un an auparavant, Léon Delfosse avait été écarté de sa fonction de vice-président des Charbonnages du Nord Pas-de-

Leurs territoires et leurs villes ont été saccagés ; ils sont devenus des lieux de relégation et, pour eux, leur révolte a perdu une bonne partie de sa signification. Que leur reste-il ?

Pierre OUTTERYCK.

Membre du laboratoire IHRIS, Université de Lille.

(1) Cf. Lecoer (Auguste), *Croix de guerre pour un grève, Paris, éditions Plon, 1971, p 192 et p 169.*

(2) Laurent (Daniel), « Sur l'épuration dans le Nord Pas de Calais », *Revue du Nord*, tome 57, n° 226, juillet-septembre 1975, p.365 à 378

(3) Cf. Desprez (Edouard), *Un cheminot raconte sa jeunesse, ses engagements, 1919-1949, préface de G.Seguy. Association ReMéMot 1998.*

(4) Pierre Outteryck, Achille Blondeau, *Mineur, Résistant, Déporté, Syndicaliste, Lille, le Geai Bleu édition 2006.*

(5) Cette suspension devait durer une journée. Elle fut âprement discutée au sein de la fédération CGT du sous-sol. Le 30 septembre, Victorin Duguet, secré-

taire général de la fédération, avait indiqué que les mesures de sécurité ne seraient jamais mises en causes.

(6) Nom donné à la « mobilisation des mineurs » de 1945 à 1947, encouragée par le PCF et la CGT pour accroître l'extraction houillère afin de défendre l'indépendance énergétique de la France.

(7) Voir la situation de Pierre Rebouillat et son témoignage dans le documentaire Réparer l'injustice, la réhabilitation des mineurs gréviste de 1948, de Thomas Lacoste avec l'institut universitaire de Varenne.

(8) Pierre Outteryck, Henri Martel, *un mineur syndicaliste élu du Peuple. Geai Bleu et CRIS 2016.*